

Arnauld CAPPEAU

Un Programme commun de la Droite

Manifeste pour une Droite (enfin) utile

Essai

Une crise ne devient catastrophique que si nous y répondons par des idées toutes faites, c'est-à-dire par des préjugés. Non seulement une telle attitude rend la crise plus aiguë mais encore elle nous fait passer à côté de cette expérience de la réalité et de cette occasion de réfléchir qu'elle fournit.

Hannah Arendt, *La crise de la culture*

Après le quinquennat désastreux de François Hollande, si lamentable qu'il renonça même à se représenter, l'élection présidentielle de 2017 — prétendument imperdable pour la Droite — s'est soldée par une déroute historique. Si François Fillon porte une responsabilité personnelle évidente, il n'en reste pas moins que l'explication est un peu courte et, surtout, un peu facile. La vérité est que le corpus idéologique de la Droite française est à bout de souffle et il ne parvient plus à s'incarner ni dans un homme, ni dans un parti. La logique des partis est mortifère pour la Droite car elle empêche le décloisonnement et la nécessaire recomposition attendus par le peuple de Droite. Bien avant qu'Emmanuel Macron ne lance sa Blitzkrieg, beaucoup à Droite avaient alerté sur l'absence de renouvellement et d'audace, la pauvreté des idées jusque dans ce nom saugrenu de Les Républicains comme s'il fallait encore ferrailler contre les royalistes.

Il existe, selon Max Weber, trois sources de légitimité : l'autorité respectée par coutume, c'est-à-dire le pouvoir traditionnel ; l'autorité inhérente à la grâce personnelle, autrement dit le pouvoir charismatique ; enfin, le pouvoir légal rationnellement fondé par des statuts au sein de l'État. Le pouvoir traditionnel n'existe plus : à la fin du XVIII^e siècle, un puissant sentiment de dégoût et de décadence déstabilisa un pouvoir de droit divin millénaire mais à bout de souffle financier, politique et mystique. Un profond fossé entre le peuple et son élite à sang bleu, accusée de le parasiter, s'était irrémédiablement creusé. Les historiens de demain constateront probablement une similitude avec la situation en ce début de XXI^e siècle ; dans ses Mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand notait qu'à la veille de 1789 « tout était dérangé dans les esprits et dans les mœurs, symptôme d'une révolution prochaine. [...] Ce que l'on faisait, ce que l'on disait, n'était qu'une suite d'inconséquences. » François Hollande, avec sa « boîte à outils » et son embonpoint vite retrouvé, était un peu dans la situation de Louis XVI et ses serrures : il a perdu la clef, il n'était clairement pas à la hauteur du pouvoir que lui conféraient des institutions taillées pour d'autres et il a obstinément refusé de réformer le pays, laissant à son jeune successeur une ardoise dénoncée en termes peu amènes par la Cour des comptes en juin 2017. Et la colère continue de monter contre le matraquage fiscal, les privilèges, le parasitisme et l'incompétence, mais l'establishment, bien que ne disposant plus d'aucune sorte de légitimité, a cette fois verrouillé le système pour que l'État-nation sombre avec lui.

À l'heure d'une classe politique-spectacle, autant dire que le pouvoir charismatique a lui aussi disparu. Reste donc le pouvoir légal, c'est-à-dire les solides institutions de la V^e République, mais elles sont dénaturées par le quinquennat et les pyromanes de la Gauche extrême veulent les mettre à bas sous prétexte d'instaurer une VI^e République qui ne serait, en vérité, que la IV^e ressuscitée. Les éléments sont donc réunis pour qu'une étincelle mette le feu aux poudres. Qui en sortira vainqueur ? Il n'est pas certain que ce soit, comme en 1789, la nation.

Face au défi de civilisation que rencontre aujourd'hui la France, l'un des plus périlleux de son histoire, où il en va de sa survie même, la Droite a une responsabilité : elle doit trouver les voies et les moyens pour résister aux forces centrifuges sinistroyres et leur opposer un esprit de conquête et un programme de renouveau, le Programme commun de la Droite. Ce sont surtout la faiblesse intellectuelle et

morale des chefs et leur ignorance qui mettent en danger notre civilisation. Ce petit ouvrage contribuera, à sa mesure, à y pallier.

L'engagement au cœur d'un nouveau pacte national

François Hollande avait axé sa campagne sur la jeunesse, non sans raison, en promettant (de façon inconsidérée) des postes dans l'Éducation nationale, des emplois d'avenir et des contrats de génération : inutiles, inefficaces et contre-productifs. Les jeunes sont plus désespérés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 2012 : 27 % d'entre eux voient aujourd'hui leur avenir à l'étranger, contre 13 % en 2012. Quel échec ! Ce n'est pas d'assistantat dont ont besoin des jeunes dans la force de l'âge, mais d'engagement. Il faut faire valoir notre jeunesse puisque nous avons la chance d'en avoir une, contrairement aux autres Européens, notamment les Allemands. Par ailleurs, convaincue que le marché ne récompense que trop souvent l'égoïsme et la vacuité, la Droite redonnera au mérite — discrédité par les libéraux comme par les socialistes — droit de cité, au sens profond et antique du terme.

Déjà, sur le modèle suisse, une Droite utile remettra en place un service national, universel et par périodes, et proposera par exemple aux jeunes Français, entre 21 et 35 ans pour les non-gradés et jusqu'à cinquante ans pour les officiers et sous-officiers, des périodes de réserve militaire allant decrescendo avec les années : trois mois la première année, deux mois, un mois ensuite, enfin quinze jours chaque année à partir de 24 ans. Cette réserve militaire (ou garde nationale), composée de volontaires, serait déployée uniquement sur le territoire national alors que l'armée de métier serait recentrée sur les opérations extérieures, mais avec des passerelles, des possibilités d'avancement et d'approfondissement de l'engagement. Ceci aurait l'avantage d'irriguer l'armée des richesses de la société civile, de maintenir un vrai lien entre les citoyens et leurs armées, de relancer le brassage social, de susciter chez les jeunes le goût de l'effort et du service, d'entretenir l'esprit de défense et surtout de disposer de milliers d'hommes en armes, par roulement, qui font aujourd'hui cruellement défaut face à la menace diffuse du terrorisme. À cette occasion, comme en Allemagne (Führung durch Auftrag ou « commandement par mission »), il faut revoir la philosophie du commandement en responsabilisant plus les subordonnés de manière à constituer une véritable réserve citoyenne, tout en évitant le risque d'une syndicalisation des armées qui signerait leur arrêt de mort. L'Armée devrait être habilitée à délivrer des diplômes comme les CAP ou les BEP. Comme en Israël, les jeunes femmes pourraient intégrer cette réserve. En tout état de cause, le service militaire devrait être exigé pour intégrer la Police nationale, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, pour faire du convoyage de fonds ou être agents de sécurité.

Pour les réfractaires au service militaire, un choix de services dans des actions humanitaires, sociales, de santé publique, écologiques... pourrait être proposé. La coopération — qui fait tellement défaut dans les pays pauvres — remise à l'honneur, serait substituée aux aides financières trop souvent captées par la corruption. Et si la

mesure est portée à l'échelle européenne, ce sont des dizaines de milliers de jeunes qui partiraient, chaque année, travailler autour de projets concrets de co-développement (éducation, agronomie, génie civil, médecine...) et reviendraient enrichis de rencontres et d'expériences inédites. Le caractère obligatoire de ce service et offrant un large panel de possibilités d'actions concrètes en France ou à l'étranger, éviterait le problème des passe-droits et encouragerait l'esprit de cohésion et de solidarité, à un moment où le pays en a grand besoin. Les réfractaires à tout service national devrait, en compensation, s'acquitter, de 21 à 35 ans, d'un impôt dissuasif. Ils ne pourraient être ni fonctionnaires ni élus. Toute personne étrangère de moins de 35 ans acquérant la nationalité française devrait s'acquitter du service national en France.

Nous sommes dans une civilisation où se sont dégradées les anciennes solidarités, où la logique égocentrique est surdéveloppée et où la logique du « nous » collectif est sous-développée. C'est pourquoi une grande politique de solidarité doit être développée. Il faut d'abord une définition d'un cadre juridique de l'emploi bénévole pour les associations. Parce que l'État s'est déchargé d'une partie de sa mission de secours sur le bénévolat, une médaille de la solidarité et une carte nationale de bénévolat pourraient récompenser les millions de Français qui donnent du temps pour autrui ou pour une cause d'intérêt national. Cette carte, délivrée après cinq années consécutives de bénévolat, donnerait lieu à la gratuité de certains services (transports en commun, musées, médiathèques...) et à une priorité d'accès (crèches...).

Comme au Royaume-Uni, il pourrait être instauré dans les ministères de la Santé, de l'environnement... des Social Enterprise Units chargées d'investir dans les entreprises sociales. Un label « Entreprises sociales » serait instauré pour donner à ces acteurs de l'économie la visibilité qui leur fait encore défaut. Sur le modèle du crédit d'impôt recherche, une Droite utile devrait créer un crédit d'impôt pour l'innovation sociale qui inciterait les entreprises présentes dans les zones difficiles à investir financièrement et humainement. Financièrement, parce qu'elles réinjecteraient une partie de leurs résultats dans les associations locales travaillant sur l'insertion professionnelle. Humainement, parce que leurs dirigeants accompagneraient les meilleurs projets qui fleurissent dans ces quartiers. Des Maisons de solidarité vouées à secourir les détreffes et les solitudes verraient le jour et seraient confiées aux associations caritatives.

La Légion d'honneur s'est dangereusement banalisée et son attribution, parfois ubuesque, choque à juste titre les Français. Une Droite utile fera en sorte que les hommes ou les femmes ne puissent y prétendre qu'en justifiant d'une œuvre au service des Français unanimement, ou très majoritairement, reconnue comme exceptionnelle. Son attribution ne devrait plus se faire dans la confidentialité, mais après un débat public. Des citoyens tirés au sort, sur le modèle des Assises, pourraient participer aux délibérations et émettre un avis contraignant sur les dossiers accédant en phase finale.

Pour une École restaurée

Une Droite utile rebaptisera le ministère de l'Éducation nationale « ministère de l'Instruction publique » comme l'avait voulu Jules Ferry. Les professeurs (et non les « enseignants » et encore moins les « appreneurs ») et les instituteurs (et non les « professeurs des écoles ») sont prioritairement payés pour instruire et non pour éduquer ce qui, jusqu'à nouvel ordre, est d'abord le rôle des parents. Le verbiage soixante-huitard doit disparaître. Une Droite utile supprimera les soi-disant « sciences de l'éducation », fusionnera les rectorats et les inspections académiques départementales : un seul échelon — académique calqué sur le régional — suffirait amplement. Le personnel surnuméraire serait alors affecté directement dans les établissements scolaires. Il faut aussi inscrire l'autonomie des établissements scolaires dans la réalité de l'action éducative. Depuis 1985, les collèges et les lycées publics disposent d'une autonomie d'organisation, mais cette autonomie reste le plus souvent théorique. Donner de l'autonomie à l'établissement permettrait d'en responsabiliser les acteurs. Il faut supprimer la carte scolaire qui a largement fait la démonstration de son inefficacité et de son injustice et permettre aux écoles sous contrat d'association de répondre à la demande croissante des parents, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque l'État a fixé un « plafond de verre », un quota (sans le dire) à 20 % des élèves, en limitant le nombre de postes de professeurs ouverts aux concours du CAFEP et du CAER. Il faut aussi permettre aux écoles hors contrat de se développer (sous certaines conditions strictes : hygiène et sécurité, bonnes mœurs, compatibilité avec la République et ses valeurs, niveau des enseignements, socle commun, épanouissement des élèves) ; la concurrence forcera les écoles sous contrat et surtout l'École publique à donner le meilleur, comme ce fut le cas pendant la guerre scolaire avec les écoles libres. Pour cela, il faudra mettre en place un « chèque éducation » annuel pour les familles qui choisissent ces écoles hors contrat. Pour éviter le détournement de ce chèque, il ne pourra être endossé que par un établissement scolaire agréé par l'État.

Une Droite utile remettra le savoir et l'autorité au centre du système. Une mesure symbolique forte — et qui se pratique en Outre-mer et dans la majorité des pays du monde — serait le rétablissement de

l'uniforme pour garçons et filles, du primaire à la terminale. Outre l'avantage bien connu de gommer ou, du moins, atténuer les différences sociales, l'uniforme réglerait définitivement le problème des « signes religieux ostensibles » et autres dérives vestimentaires ; il permettrait une communion du groupe, dans un monde à l'individualisme exacerbé ; de plus, il permettrait aux familles de voir fondre le budget habillement de leurs enfants. La confection des costumes pourrait être confiée à des entreprises françaises. Enfin, le racket serait plus difficile.

Il faut embaucher de vrais surveillants-éducateurs, qui ne soient pas simplement de jeunes étudiants à peine plus âgés que les élèves dont ils ont la charge, manquant souvent d'autorité et considérant ce travail comme un job très temporaire. Des hommes d'âge mûr, formés, diplômés et rémunérés correctement, feraient mieux l'affaire. Ils pourraient travailler en relation avec les professeurs d'un côté pour faire des études dirigées et les services sociaux ou les équipes socioculturelles de quartier d'un autre côté. Le choix des surveillants-éducateurs, placés sous l'autorité d'un surveillant-général, doit être du seul ressort du chef d'établissement, mieux au fait des réalités et des besoins de son établissement qu'une bureaucratie rectorale lointaine. Les travaux d'intérêt général doivent être remis à l'ordre du jour : ils ont le triple avantage de sanctionner, de réparer et d'éduquer (même si, encore une fois, ce n'est pas le rôle premier de l'École). Ils devraient être systématiquement imposés aux auteurs de dégradations qui méprisent le bien public et le travail des agents d'entretien (les insultes à leur égard sont d'ailleurs nombreuses et révélatrices). Au lieu de couvrir les élèves et en faire des assistés, ils devraient eux-mêmes faire le nettoyage de leur salle de classe : coût d'entretien abaissé, esprit de corps renforcé et, au passage, une bonne leçon d'humilité. Au Japon, les élèves ont même des cours de nettoyage et entretiennent leurs locaux (classes, parties communes, sanitaires...). Une Droite utile responsabilisera les parents et leur rappellera leur devoir d'éducation ; l'École ne devrait accueillir que des enfants et des adolescents déjà éduqués, c'est-à-dire au moins polis et respectueux. Les parents défaillants devraient, selon les cas, être aidés ou sanctionnés. Le philosophe Hegel disait : « Nous pouvons exiger que les enfants viennent dans notre école déjà éduqués » (Hegel, discours du 14 septembre 1810).

Une Droite utile instaurera la levée des couleurs, la Marseillaise et l'allégeance au drapeau chaque matin. La politique, la Justice, la religion ont compris la nécessité absolue du rituel. Pourquoi pas l'École ? Aux États-Unis, après la minute de silence, la journée commence par l'allégeance au drapeau, main droite sur le cœur. Les symboles aussi (et surtout) participent de l'attachement aux valeurs de la République ou, au contraire, à son dénigrement. Ainsi, on se souvient qu'en 2005, dans le contexte de la crise de masochisme, de repentance et de flagellation du second mandat de Jacques Chirac (qu'il faut absolument arrêter de considérer comme un homme de Droite), des syndicats gauchistes avaient demandé la suppression de l'étude de la Marseillaise, prétextant que « par la violence, le fanatisme et le racisme [sic] de ses paroles, elle est en parfaite opposition avec les valeurs de tolérance, de non-violence, de respect des autres, d'esprit critique, valeurs qui demeurent les fondements de l'éducation et que les enseignants s'évertuent à transmettre à leurs élèves. » Une Droite utile se montrera imperméable à ces niaiseries ;